

L'INRA a réalisé des simulations à partir des données du RICA sur l'application française du bilan de santé, avec 3 scénarios correspondant à des hypothèses quant à l'utilisation du solde non encore affecté¹ :

-Scénario Barnier 1 : le solde est affecté suivant les références historiques. Dans ce cas on ne mesure que l'effet des décisions déjà prises.

-Scénario Barnier 2 : le solde est considéré comme gelé, de façon à montrer l'enjeu que représentent les décisions qui restent à prendre sur les critères d'attribution.

-Scénario Barnier 3 : le solde est redistribué favorablement aux plus petites structures : revalorisation des DPU pour les 50 premiers ha de cultures à partir du solde d'aides SCOP, et pour les 25 premières UGB bovines à partir du solde de PMTVA.

Les résultats sont présentés sous forme de moyennes. Le croisement type de production / région permet d'avoir une première perception de la dispersion de ces résultats. L'impact s'échelonne entre -11 200 € et + 15 300 €, et entre - 20 % et + 88 % des aides perçues, entre les cases typologiques utilisées.

Ce tableau synthétise les résultats du scénario 1 :

Tableau 3 – Impacts du bilan de santé sur les aides directes et revenus

Secteur	Impact sur les soutiens			Impact sur les revenus		
	Moy	Régions avec contribution mini	Régions avec contribution maxi	Moy	Régions avec contribution mini	Régions avec contribution maxi
Grandes cultures	-16%	-5% (PACA, Languedoc, Bretagne)	-20% (essentiellement le quart Nord Est, mais aussi Centre et Poitou-Charentes)	-17%	Bretagne -3%	-30% (Franche Comté, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées)
Bovins viande	+1%	+9% (Limousin, Aquitaine, spécialisés Basse-Normandie Auvergne)	-13% (diversifiés Nord-Picardie, Hte Normandie)	+2%	+12% (Limousin, Auvergne, Basse Normandie)	-20% (diversifiés de Picardie, Hte Normandie)
Bovins lait	+2%	+22% (Montagne et herbagers)	-9% (Nord-Picardie, Centre et Poitou-Charentes)	+2%	+31% (Auvergne puis autres montagnes)	-11% (diversifiés du Centre et Picardie)
Ovins Caprins	+29%	+63% (Auvergne Limousin)	-4% (Centre)	+43%	+171% (Auvergne)	-6% (Centre)
Tous secteurs	-2%	+16% PACA	-16% (IdF, Centre)	-2%	+20% (Auvergne, Limousin)	-15% (IdF, Centre, Picardie)

L'impact sur les soutiens est calculé sur la base des aides perçues en 2007

L'impact sur les revenus est calculé sur la base de la moyenne des revenus 2003-2007

Source RICA – traitement INRA

La lecture de ces résultats donnée par les auteurs de l'étude peut être reprise telle quelle :

« Les éleveurs d'herbivores gagneront d'autant plus à la redistribution que la part de l'herbe dans la surface fourragère est importante. Le gain pourra se transformer en perte dès lors que le poids du maïs ensilage est élevé. Ce sera le cas pour les éleveurs de bovins laitiers et de bovins viande de la plaine qui verront leur revenu quinquennal moyen diminuer d'environ 5%, alors que leurs confrères de la montagne enregistreront un gain de revenu de plus de 25% dans le cas des éleveurs laitiers et d'un peu plus de 12% dans le cas des éleveurs de bovins viande ».

¹ V. CHATELIER, H. GUYOMARD – Le Bilan de santé et son application en France – 20 mars 2009

Les simulations du scénario 3 comportant une redistribution plus concentrée sur les 50 premiers ha pour les aides SCOP et 25 premières UGB pour la PMTVA, aboutit à des résultats relativement proches. Cette option accentuerait légèrement le bénéfice obtenu par les bovins lait, et dans une moindre mesure les ovins.

Implications et perspectives pour l'après-2013

Les résultats sont présentés par types de production, en tenant compte des spécificités régionales. La redistribution entre secteurs a en effet été au cœur des débats suscités par ce bilan de santé. Pour autant, cette façon d'examiner les résultats est en soi un parti pris. D'un point de vue évaluatif, il aurait été plus pertinent de répartir des quatre objectifs du bilan de santé, et d'observer en quoi les évolutions apportées dans la répartition des soutiens correspond à ces objectifs :

- consolider l'économie et l'emploi dans les territoires,
- instaurer un nouveau soutien pour l'élevage à l'herbe et un soutien aux fourrages,
- accompagner un mode de développement durable,
- instaurer un dispositif de gestion des risques.

Or la formulation de ces objectifs reste très politique, mélange des objectifs très généraux et des outils, et ne fait pas apparaître les objectifs implicites nombreux qui sous-tendent les décisions prises. Un premier travail d'analyse des objectifs poursuivis reste donc à faire.

Par ailleurs, ce bilan de santé a été présenté comme une évolution nécessaire pour préserver l'avenir de la PAC en intégrant mieux les préoccupations « sociétales ». Pour préserver l'avenir de la PAC, il y a un enjeu fort de légitimité à refonder.

Enfin, les travaux réalisés par l'INRA sous forme de simulations toutes choses égales par ailleurs, ne permettent pas d'apprécier les impacts potentiels de ce bilan de santé. Les réactions possibles de la production, ainsi que les effets qui en découlent sur l'offre et sur les prix ne sont pas abordés. Or ces éléments sont fondamentaux pour le revenu des producteurs et les effets territoriaux, et soulèvent la question de la régulation des marchés.

Ainsi, la réflexion sur l'avenir de la PAC pourrait se structurer autour de ces trois types de questions :

- la question des objectifs,
- la question de la légitimité,
- la question des régulations.

Sophie Leenhardt